

**DU 27 AU 29 AOUT SÉMINAIRE** : les dys à l'école, pour une convergence des pratiques éducatives et paramédicales. Pour en savoir plus , le lien ci-dessous <https://seminairedys.wixsite.com/seminairedys> inscription

## Assemblée Générale d' ANAPEDYS



Pour l'AG du 28 mars 2018, dix huit associations sur dix neuf adhérentes ont répondu présentes. Quatorze d'entre elles ont mandaté un ou plusieurs membres de leur CA. Merci à vous tous pour votre implication

Les statuts ont été modifiés de telle sorte qu'ANAPEDYS devient une fédération d'associations...

Le rôle d'ANAPEDYS est bien de fédérer les associations locales, de faire le relais sur les informations entre les associations et le national, de mener des actions auprès des décideurs nationaux.

La fédération répond bien aux objectifs de ses statuts : **informer et agir pour la prise en charge des porteurs de troubles dys.**

Les membres du CA et des commissions n'ont pas à rougir du bilan d'activité : lettres aux députés, questions à l'assemblée nationale, présence à diverses conférences et groupes de travail, permanence téléphonique.

Lors des échanges, une liste des difficultés communes à tous a été établie ainsi que les actions spécifiques de chaque association.

Il est important que la fédération s'enrichisse encore par d'autres adhésions d'associations locales qui oeuvrent pour la cause des personnes atteintes de troubles spécifiques des apprentissages.

## Petit mot de Nathalie de l'association APEDYS AIN.



Bonjour à tous,

Nous avons envie, Véronique et moi, de vous mettre par écrit notre ressenti sur le week-end que nous avons partagé à l'occasion de l'AG d'ANAPEDYS.

Nous avons vraiment apprécié ces échanges constructifs et même si nous n'étions pas toujours d'accord tout était dans le respect et l'écoute de l'autre !

Nous avons vu que nous étions tous à des stades différents des prises en charges différentes mais toujours dans le respect et l'intérêt de nos adhérents !

On voulait remercier l'organisation et le bureau d'ANAPEDYS pour avoir mené avec fermeté et douceur nos échanges qui viennent du cœur et qui nous emportent parfois ! Et un cadre de travail propice !

A bientôt pour d'autres échanges !

J'avais bien dit avant de partir sur Paris que je ne devais pas prendre des responsabilités supplémentaires et bah ! je me suis fait embarquer ! Commission éthique et parrainage.

Bises à tous.

Nathalie, présidente d'apedys Ain

Merci à Véronique et à Nathalie

Les échanges ont été nombreux, déjà le samedi matin, puis le samedi soir.

Beaucoup se sont prolongés en soirée Et bien sûr le dimanche matin où nous avons mis sur table tout le travail des associations locales.



# CONFÉRENCE : AMÉNAGEMENTS DE SCOLARITÉ

## Introduction par Agnès Vetroff

Comment travailler autrement ?

Comment communiquer aux professionnels de l'école, de la santé, des financeurs...?

Comment mettre une synergie avec tous les acteurs autour de l'enfant pour créer les conditions de réussite pour tous, en particulier pour les jeunes présentant des troubles spécifiques des apprentissages.

Comment éviter l'exclusion ?

Cela passe par une meilleure formation de tous, en particulier des équipes d'enseignants, et d'un travail en partenariat...



## Compte rendu des propos de Corinne Gallet

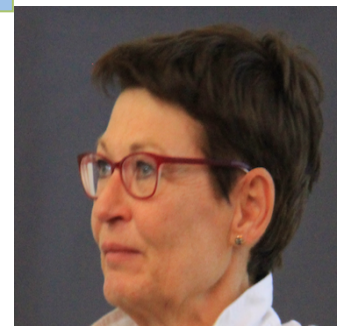
Corinne Gallet nous dresse un tableau de tous les troubles (dysphasie, dyspraxie, dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dysgraphie).

Il y aurait de 20 à 25% de jeunes en difficultés scolaires.

Les raisons en sont multiples (DYS, Sociaux éducatifs, pédagogiques, autres types de troubles).

Corinne Gallet confirme que les élèves TSA viennent de tous milieux et précise que la grande inégalité vient de la difficulté d'obtenir des diagnostics.

Un vrai parcours du combattant pour trouver les informations, les professionnels de santé, les rendez vous, les bilans... pour exemple, en Seine et Marne le délai moyen pour un rendez vous chez un(e) orthophoniste est de 18 mois.



Corinne Gallet de l'INS HEA

Pour Corinne Gallet, il est préférable de s'attacher aux caractéristiques communes aux jeunes ayant un ou des trouble(s) spécifique(s) du langage et des apprentissages (TSLA), plutôt que de travailler sur leurs différences;

Les caractéristiques communes :

- la persistance, la résistance à la rééducation, la durabilité.
- Une mémoire de travail déficitaire.
- Une grande difficulté voire impossibilité dans les doubles tâches.
- Une difficulté dans la gestion du temps.
- Beaucoup de lenteur.
- Grande fatigabilité.
- Une difficulté d'adaptation aux imprévus.

Le dépistage doit être pluridisciplinaire pour être complet et faire la distinction entre retard et trouble.

Pourquoi aménager ?

- Sans la lecture, exclusion des apprentissages.
- Éviter le sentiment d'impuissance pour l'enfant.

Attention : le nombre d'aménagement à demander doit être limité. Il faut cibler ce qui est essentiel pour l'enfant. Le trop est l'ennemi du bien.

Corinne Gallet nous parle de flexibilité pédagogique, d'engagement et de suivi dans la progression de l'enfant de la part de l'enseignant.

Premier conseil pour tout élève, on ne change ni les critères ni l'exigence de l'enseignant, simplement on rend les consignes plus lisibles et le travail plus confortable, les devoirs et les leçons accessibles à tous.

- La bienveillance et l'acceptation des différences.
- La vérification des consignes, de leur clarté et de la compréhension pour tous.
- Etre clair sur les objectifs (un objectif par évaluation).
- L'adaptation des supports (lisibilité, sans distracteur, utilisation de cache et de surligneur, picto, présentation ou lecture des questions avant le texte).
- Attention à l'utilisation des tableaux, ne les utiliser que si nécessaire.

- Dans un second temps, si les adaptations de premier niveau ne suffisent pas, il faudra modifier ou adapter le programme de manière temporaire ou à long terme avec moins de contenu, en ne gardant que l'essentiel. Pour les évaluations mettre des questions intermédiaires, faire des résumés aménagés, laisser des listes de mots, des tables, donner la calculatrice ou un ordinateur avec les logiciels adaptés.

Le but est de rendre le savoir accessible à l'enfant. C'est une mesure d'équité et de cohérence.

Les parents doivent être informés à chaque étape et doivent eux aussi se donner des priorités pour leur enfant /élève.

En conclusion, il faut aider tous les élèves et ne pas défendre uniquement notre chapelle. Le rôle des associations est de défendre le statut des enfants durant leur scolarité, (enfants ados ou jeunes adultes) en permettant de mettre en avant les compétences pour leur permettre des réussites et de se réaliser et ainsi aplanir les difficultés.

Fabienne Miramand

## INFOS Education/Orientation

Les dates pour les examens

<http://www.education.gouv.fr/pid37441/brevet-baccalaureat-cap-et-bep-les-dates-des-examens-2018.html>

L'article du BO du 29 mars sur l'accompagnement des candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant.

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=128384](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=128384)

Le guide du CNSA pour la rentrée scolaire 2018 des élèves en situation de handicap

[http://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/vademecum\\_rentree\\_scolaire\\_vd.pdf](http://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/vademecum_rentree_scolaire_vd.pdf)

## Une lecture

Un livre du pôle jeunesse de l'édition Pocket Jeunesse va bientôt être en vente « dys sur Dix ». Il raconte la vie d'un jeune DYS et est conçu pour des adolescents dys ou non dys..